



Publication trimestrielle
distribuée gratuitement à tous
les ménages d'Epalinges
Editeur responsable :
Commune d'Epalinges.

N° 11

Janvier 1972

Epalinges Journal

Le billet du Président du Conseil communal

Photographie en couleurs de la commune après les élections fédérales

Le jour du renouvellement des Chambres fédérales, le corps électoral d'Epalinges était formé de 1056 hommes et 1198 femmes, donc de 2254 personnes. Il y eut 1049 votants pour le Conseil national et 1048 pour le Conseil des Etats, soit le 46,49 %.

(Aux élections cantonales de mars 1970, il y avait 1806 électrices et électeurs, et le pourcentage des votants était de 44,63).

Voyons un peu ce qui s'est passé pour l'élection de deux députés au Conseil des Etats :

Deux listes étaient en concurrence. L'une portait deux candidats agréés par les partis radical, libéral, PAI et démocrate-chrétien, que, par recherche de facilité, on nommera ici « droite » ; l'autre portait un candidat commun aux partis socialiste et POP (communiste), « gauche ».

427 citoyennes et citoyens ont voté compacte la liste de droite ; 41 l'ont panachée ; au total 468 l'ont choisie. 387 citoyennes et citoyens ont voté compacte la liste de gauche ; 15 l'ont panachée ; au total 402 s'y sont ralliés.

Mais... 149 personnes, soit plus du 14 % des votants, n'ont pas voulu s'engager sur une liste de couleur (fût-elle en quadrichromie !) et ont pris une feuille blanche sur laquelle ils ont porté le ou les candidats officiels de leur choix. (1970 : 181 listes manuscrites pour le Conseil d'Etat sur 811 votants). N'insistons pas... mais ne taisons pas ce fait, révélateur d'un certain sens critique, même s'il est sans portée pratique.

Pour les amateurs de précision qui seraient tentés de faire une addition ajoutons qu'il y eut 21 bulletins blancs et 8 nuls.

En ce qui concerne les candidats, MM. Louis Guisan et Jean-Pierre Pradervand (dits de droite) ont fait respectivement 538 et 500 voix, tandis que M. Jacques Morier-Genoud (gauche) en a fait 517.

Qu'il s'agisse de listes de couleur ou des suffrages nominatifs, on peut tirer une première conclusion de cette élection : notre corps électoral tend à un certain équilibre entre la droite et la gauche, alors qu'en 1970 l'écart était relativement grand.

Abordons maintenant le résultat de l'élection au Conseil national pour laquelle 9 partis ou assimilés présentaient des candidats. Le système de la représentation proportionnelle ne s'accommode guère d'une dissection des résultats par nombre de listes de partis ; c'est plutôt de suffrages que nous parlerons. Les voici d'ailleurs, par ordre décroissant numérique :

Partis ou assimilés

Radical	4932
Socialiste	4324
POP	1969
Libéral	1924
Indépendants	1077
Démocrate-chrétien	778
PAI	768
Action contre la surpopulation étrangère	297
Mouvement national d'action républi-	
caine et sociale	222

Nous laisserons à chacun le soin de tirer ses propres conclusions « droite-gauche » sur l'ensemble de ces résultats. Mais si l'on prend la même base que pour la liste commune du Conseil des Etats, soit le total des suffrages allant aux partis dits de « droite », on obtient 8402 suffrages, alors que les deux partis alliés à « gauche » en totalisent 6293. Il semble à première vue que l'équilibre approximatif constaté pour l'élection au Conseil des Etats soit rompu. Il faut toutefois se garder de tirer des conclusions que le système proportionnel ne permet pas de prendre à coup sûr.

A noter aussi le nombre élevé de listes manuscrites, avec ou sans dénomination de partis ; il y en eut 149 portant pour la plupart 16 noms, ce qui témoigne d'un certain désir de leurs auteurs de se dégager des partis.

Ce qui précède n'est qu'un exposé des faits, le résultat de la compilation du registre électoral que se devait de faire pour le Journal d'Epalinges le président du Conseil communal, de droit président du Bureau électoral en vertu de l'article 19 de la Loi sur l'exercice des droits politiques.

(Suite p. 2)

La route du village

Ah ! qu'elle est belle la nouvelle route du village ; d'aucuns vont jusqu'à la comparer à la célèbre avenue parisienne des « Champs Elysées », d'autres — les automobilistes — affirment que c'est du billard. Ses trottoirs et son éclairage moderne ravissent les piétons. C'est qu'ils n'étaient guère gâtés, auparavant, les usagers de cette route.

Quelles sont les personnes qui connaissent l'histoire de cette artère ? Nous ne pensons pas qu'elles soient nombreuses. Il nous faut remonter dans le temps, c'est-à-dire à l'époque de l'occupation bernoise, pour retracer les raisons de la création de cette voie.

A ce moment-là, il n'y avait à Epalinges que le village, très petit, et quelques fermes isolées. On se rendait à Lausanne par la vieille route romaine appelée aujourd'hui « Le Polny ». Mais cette route était raide et mauvaise et les six chevaux qui traînaient les diligences se rendant de Lausanne à Berne peinaient dur pour parvenir à la première étape, c'est-à-dire à l'« Hostellerie à pied et à cheval de la Croix-Blanche » qui est, aujourd'hui, propriété de M. et M^{me} Porchet et que l'on désigne encore sous le nom d'« Ancienne Croix-Blanche ».

Aussi l'on construisit, dans le but de faciliter le trafic en direction de Berne, une nouvelle route en lacets dite « Route de Moudon ». Un nouveau relais fut également bâti que l'on appela la « Nouvelle Croix-Blanche », et qui abrite actuellement les bureaux communaux.

Cette artère ne répondait guère aux besoins des habitants du village, qui ne pouvaient pas y accéder directement puisqu'elle ne traversait pas leur petite agglomération. Ils avaient bien tracé un petit sentier, plein de charme et de fantaisie, qui reliait le village à la Nouvelle Croix-Blanche, mais il fallait contourner des collines et descendre jusqu'au ruisseau du Vaugueny qu'un petit pont en bois très rustique permettait de franchir. Ce petit cours d'eau, alimenté par les marécages du bois de la Chapelle, était ravissant : l'eau y était limpide et les truites y abondaient. Puis c'était la forte grimpe en direction de la Nouvelle Croix-Blanche. Si ce sentier était pittoresque et charmant, il était par contre malcommode, car aucun char attelé ne pouvait y passer et, l'hiver, il n'était absolument pas praticable.

C'est pourquoi, le 28 août 1846, après avoir entendu un exposé péremptoire du syndic d'Epalinges, le Conseil communal à l'unanimité approuva le projet, combien alléchant, de la construction d'une route carrossable reliant le village à l'auberge de la Nouvelle Croix-Blanche. D'emblée on vit là la fin du cauchemar que représentait le parcours, par mauvais temps, de cette voie de communication précaire. On pourrait bientôt se rendre du village à la Nouvelle Croix-Blanche, et vice-versa, sans fatigue, en

(Suite p. 2)

A noter au passage que, pour ces dernières élections et avec l'accord de la Préfecture, le président ad hoc fut M. Rolf Iffland, vice-président du Conseil communal, le titulaire étant en vacances durant tout le mois d'octobre.

L'organisation d'une votation n'est pas une petite affaire. La Loi assigne de multiples obligations au Bureau, que celui-ci doit observer scrupuleusement tout en les alliant à une certaine tradition locale. S'il omettait le moindre détail, l'Autorité cantonale se chargerait de le rappeler à ses devoirs; un simple citoyen peut le faire aussi, et l'on sait que le plus petit manquement peut entraîner de fâcheuses conséquences. Malgré cela le Bureau, qui est de droit le Bureau du Conseil communal augmenté de scrutateurs désignés par lui, accomplit sa tâche avec bonne humeur et bonne volonté.

Deux mots sur le Conseil communal

Vu de face, le Conseil apparaît comme une assemblée éminemment sérieuse, voire solennelle, ce qui est bien dans le caractère du Vaudois. Il se dégage de l'exercice de la démocratie à cet échelon un sentiment de responsabilité civique non seulement collective mais encore personnelle. Certes, il arrive que des sourires fleurissent à l'ouïe d'une idée insolite ou malhabilement exprimée. Mais si un conseiller fait un bon mot ou une sortie vraiment cocasse, il n'obtient guère d'écho. Qu'il s'agisse de la pose d'un bout de collecteur ou du budget, le rapport est toujours « circonstancié », le rapporteur « distingué » se référant aux avis de collègues « compétents en la matière ». Donc, c'est sérieux.

Autre chose est tout aussi remarquable: la courtoisie dont sont empreints les rapports entre conseillers. Les altercations, les vivacités de langage, les avis contraires vigoureusement exprimés sont pratiquement inconnus, comme sont fort rares les rapports de minorité. Cela changera-t-il avec l'arrivée des partis politiques?

Une remarque semblable peut être faite en ce qui concerne les rapports entre le Conseil et la Municipalité. Questions et réponses sont formulées sur un ton de bonne compagnie. Pas d'arguments insidieux, pas de mouvements d'impatience, pas de pelures de bananes...

Tout cela procède d'une prise de conscience de ses devoirs et de ses responsabilités, d'une connaissance de ses droits, de l'absence de toute nécessité de parler « pour la galerie », une galerie qui par ailleurs demeure regrettablement déserte, ou presque.

Le président du Conseil communal en voit sa tâche non seulement facilitée mais commuée en une réelle satisfaction; il voit fonctionner sous ses yeux, sans heurts notables, la démocratie directe à l'état pur. C'est réconfortant.

Plus tard, à l'Auberge communale, bien sûr... Mais pourquoi en parler puisque, comme on dit, les assises sont levées!

Pierre Collet

Vie des sociétés

« L'Avenir des Croisettes »

Le 23 septembre 1971, lors de son assemblée générale, la société de chant « L'Avenir des Croisettes » a formé son nouveau comité pour 1971-72:

Président: Roger Ducret
Vice-président: René Jacottet
Secrétaire: Blurette Dettwiler
Caissière: Edith Corbaz
Membre adjoint: Marcel Favre

La soirée annuelle, présentée avec la fanfare d'Epalinges, a été fixée au samedi 4 mars 1972, à la grande salle d'Epalinges.

Ski-club

Il a pris corps, il a déjà presque une âme. Deux appels à la population, quelques séances d'orientation et une bonne giclée d'huile de coude lui ont assuré un effectif déjà coquet. Ses premières activités laissent entrevoir son heureux développement. Tous les espoirs sont permis!

Le programme d'activité ébauché permet peu à peu de donner satisfaction à chacun. Mais, bien sûr, nous manquons encore de juniors décidés à suivre une formation de moniteurs. Qu'on se le dise!

Le moment est aussi venu de nous soucier de nos armoiries! A cet effet, nous organisons un grand concours de dessins, peintures, broderies ou tout autre mode de représentation du futur insigne du Ski-club. Ce concours est ouvert à tous les enfants d'Epalinges, et il sera doté, par catégorie d'âge, de nombreux prix grâce à la générosité des

commerçants de la commune. Les concurrents voudront bien faire parvenir leurs œuvres au président Jean Koelliker, chemin des Planches 44, jusqu'au 28 février 1972, en y mentionnant leurs nom, prénom, âge et adresse.

Hors concours, les travaux des adultes seront naturellement les bienvenus, de la pointe du ski jusqu'à la tête de l'art!

Michel Roth

se promenant, puisque ce chemin serait le seul, sur le territoire de la commune, à n'avoir ni montée et, partant, ni descente!

Cette victoire fut fêtée comme il se devait par les édiles, et le vin coula à flots, ainsi que la « goutte », la boisson préférée des Palinzards d'alors. Mais les figures s'allongèrent lorsqu'on aborda le sujet du financement de cette route: la caisse communale était vide et la population vivait dans la pauvreté. Toutefois, le syndic ne voulut point abandonner ce projet qui lui tenait tant à cœur. Il s'efforça, au cours d'une assemblée, de convaincre ses administrés de faire un sacrifice en vue de l'édification de cet indispensable chemin. Et pour donner l'exemple, il consentit le premier un prêt de Fr. 100.—; le municipal Pache du Bornalet le suivit et prêta généreusement Fr. 200.—. On fit ensuite une collecte générale et chacun versa selon ses moyens. Ce furent des sommes allant de Fr. 0.50 à Fr. 3.50 qui vinrent grossir les premiers fonds.

Encouragée, la municipalité s'adressa alors à la Banque Bugnon à Lausanne pour obtenir un prêt de Fr. 2000.— qui fut accordé au taux de 4 ½ %. Les travaux débutèrent dans l'allégresse générale, mais l'on dut bientôt déchanter: la route n'était qu'au quart construite et il n'y avait déjà plus d'argent dans les caisses, car l'on travaillait peu et l'on buvait beaucoup. On fit alors appel aux travailleurs volontaires. Ce fut encore une fois le fiasco et il fallut, bien à contrecœur, s'adresser à l'Etat de Vaud qui avança une somme de Fr. 4000.—, ce qui permit d'achever enfin cette fameuse artère qui devint ainsi route cantonale.

Il y a une vingtaine d'années, elle n'était pas encore revêtue et il ne faisait pas bon la suivre par grosse pluie ou après la fonte des neiges. C'est cependant avec nostalgie que nous nous rappelons cette époque sympathique où, en hiver, on l'ouvrait à l'aide d'un large triangle tiré par 5 ou 6 chevaux et où l'on entendait, dans l'air ouaté du matin, tinter joyeusement les clochettes des traîneaux se rendant à la laiterie.

Récemment, l'Etat de Vaud décida donc de moderniser cette route du village en la dotant de trottoirs et d'un éclairage bienvenu, puis de la restituer à la commune d'Epalinges.

Spectacles à la Grande Salle d'Epalinges

21 janvier 1972, à 20 h. 15

CONCERT-SPECTACLE DE LA CHANSON DU RHÔNE, accompagnée des « ZACCHÉOS »

25 février 1972, à 20 h. 30

CONCERT DE L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LAUSANNE.

En soliste, le violoniste **Stéphane Romascano**

4 mars 1972, à 20 h. 15

SOIRÉE DE LA FANFARE D'ÉPALINGES ET DU CHŒUR MIXTE « L'AVENIR DES CROISSETTES »